Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

	Coloured covers / Couverture de couleur			Coloured pages / Pages de couleur
	Covers damaged / Couverture endommagée			Pages damaged / Pages endommagées
	Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée			Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
	Cover title missing / Le titre de couverture manque		<u>/</u>	Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
	Coloured maps /			Pages detached / Pages détachées
	Cartes géographiques en couleur		/	Showthrough / Transparence
	Coloured ink (i.e. other than blue or bla Encre de couleur (i.e. autre que bleue de		/	Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
	Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur Bound with other material / Relié avec d'autres documents			Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
	Only edition available / Seule édition disponible			Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une
	Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.			restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.
1	Additional comments / Commentaires supplémentaires:	Pagination continu	ıe.	

CULTIVATEUR ET DU CCLON PARAISSANT TOUS LES -Chara anticol con eactANNONCE'S : 64 d Y A la

Rédacteur-Propriétaire:

FIRMINGH. PROULX. 6-65 at me and

L'abonnement peut dater (du) ler de chaque and me mois, ou commoncer avec le ler numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un'an. L'avis de discontinuation doit être donné par forit, au Bureau du soussigné; UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés ; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gasette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé a Firmin'H. Proulx, Redactour-Propriétaire.

Première insertion10 centins par ligne Denxième insertion, etc ... 3 contine par ligne Pour annonces à long torme, conditions libés; rales. This is you tron mong decisional

Ceux qui désirent s'adresser tout particulie rement aux cultivateurs pour la vente de terres instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront? avantageux d'alnoncer dans ce journal. MM J. B. Rolland & Fils, libraires à Montres i M. J. A. Langlais, libraire à St. Roch de Quebec : cont bien voulu se charger de l'agénce; de la as Gazotte des Campagnes.

ABONNEMENT : 81 PAR AN

Si la guerre est la dornière raison des pouples, l'agriculture doit en être la presuiere . \ Abonnement Emparons nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

SOMMAIRE. A STATE

Revue de la Semaine : La liberté de conscience dans les hopitaux, en France.-Quelques renseignements sur le cordon de Saint François.—Le collège de St-Boniface dans la Province de Manitoba.—Retraite du Révd M. F.-X. Delage comme curé de l'Islet.—Nouveaux changements ecclesiastiques dans l'Archidiocèse de Québec. — Changements ecclésiastiques dans les diocèses de Sherbrooke et de Chicontini. — Rétraite des élèves du Collège de Ste Anne. — Bénédiction d'un couvent et d'une cloche à St-Alexandre de Kamonraska.-Pèlerinage d'une famille sauvage à Ste-Anne de-la-Pocatière .- "La fête, de la Gorbo" à Chambly, 110 victoris : 110 victoris

Causerie agricole: Soins à donner aux animaux domestiques dans le plus grand intérêt pécuniaire et moral de l'homme (Suite)-Du bouf.-Saillie:-Gestation.-Avortement.-Part. Sujets divers : Exposition de la Société d'horticulture du comté de l'islot ;—Listo des prix douncs à cette exposition.—Avantages des fromageries et bourreries.—Culture de la betterave à sucre ; avantage que le Canada retirera pur cette culture; chances et conditions do succès.

Choses et autres : Une trop grande production de fruits est-olle préjudiciable aux prupos ? La ferme de l'Asile de Beauport. Recettés : Vins de gadelles noires, de rhubarba et de corises.

A nos abonnés redardataires .- Nous remercions infiniment les abonnos retardataires qui nous out fait parvenir le prix de lour abounement à la Gazette des Campagnes. Nous avons reçu depuis quinze jours plus que nous n'avions recu depuis deux mois : c'est de bon augure pour l'avenir. Si cot empressement A nous payer devait se continuer, nons pourrions extretenir l'espoir de faire à notre Gazette les changements projetés. Pour peu que l'on y mette de la bonne volonté il serait possible atons nos aconnés rotaidaiatres do s'acquitter de leurs dettes à l'égerd de la Gasette, car ce n'est pas l'argent qui leur manque, puisque les produits agricoles se vendent à des prix élèvés.

REVUE DE LA SEMAINE

La liberte de conscience à l'hôpital.—Sous de titre. on lit dans la Sema ne religieuse de Cambrai (France):

On n'a pas oublié la mort de ce brave pompier Havard qui succombait recomment, victime delson de on voir: lors de l'incendie des magasins du Printemps, and

Ses camarades l'avaient retire respirant encore sous les décombres brûlants, et transporté dans un état de plorable à l'hôpital Bedujon. Histori dant ab atthibuy et

La Sour de charité qui pansait ses plaies affreuses, comprenant, comme tout le monde, que sa situation était sans espoir, lui demanda s'il ne croyait pas le moment venu de songer à son âme.

Havard, qui n'a d'ailleurs jumais perdu connaisde faire le nécessaire pour qu'il reçut sans délai les Le collète de S. Fonnie de la lingional attitude de Seconda de Seconda de la religional attitude de Seconda de la religional attitude de la religiona atti

M. Paumonier, aussitôt prévenu, s'apprélait à se rendre aux desirs du moribond quand il fut arrête au passago. galabergest Tubard

D'après les nouveaux reglements introduits par M. Quentin, la demando du prêtre doit être formulée à haute et intelligible voix devant deux temoins. La formalité prescrite n'ayant pas été remplie, le témoigrage unique de la sour de charité fut récusé, et l'accès du lit du mourant fut impitoyablement refusé à l'aumônier. 🕒 : 🚽 🖫 🗓 📆 📆 នៅខេត្តការបស់វិ វគ្គមួយក្នុងវិទ្ធិថា ៤

Pendant co temps la, Hazard, qui se tordait dans les tortures de l'agonie, se plaignait du rétard du ou prêtro ot manifesta une secondo fois avec instance sa volonté de le voir, de lui parler et de recevoir les et secours de la religion.

Mais ce n'était point encore dans les formes pres crites par M. Quentin, et quelques instants après il rendait le dernier soupir sans avoir ou la consolation de voir son pieux désir extucé, ne comptant plus que remained rates ob emperedora 1-314 homeliques

Le cordon de St François.—Nous trouvons les détails qui suivent dans une lettre du Révd Père F. Frédéric, V.-C., sur le cordon de St François:

Il n'y a pas, que nous sachions de décision pontifionle qui détermine avec une précision quaei mathématique, comme pour le saint habit du Tiers Ordre, la forme, la grosseur et la longueur du cordon Seraphique, mais nous serions pleinement rassuré pour l'avenir si nos pieux cordigères daignaient se conformer en cela à co qui se pratique avec tant de facilité. en France. Nos cordigères y portent le même cordon que les tertiaires! or, le cordon des uns et des autres est un cordon en fil, en laine ou en chanvre, de la grosseur d'un domi doigt, solidement tressé en forme de vraie cordo, faisant en double le tour des reins, et attache au coté droit par un simple nœud coulant, avec une des extrémités pendantes, do la longueur de denx pieds environ, et muni de trois nœuds, en un mot, une corde, sauf pour la grosseur, en tout semblable à celle des religieux et religieuses du premier, du second et du troisième ordre..... nous terminons finalement par ce double avis de la Séraphique Règle :

10. L'on doit porter habituellement sur soi le saint cordon. Si on le quitte on ne cesse pas pour cela d'être cordigère, mais on se prive des indulgences pendant tout le temps que l'on reste sans le porter. Il suffit que le premier cordon ait été bénit, on le remplace 'ensuite, sans qu'il soit nécessaire de recourir à une nouvelle bénédiction. Les cordigères qui échangeront leur cordon trop court ou mul tressé contre un vrai cordon, se conformeront à cette explication de la Séraphique Règle, tranquillement et sans s'inquiéter de la validité de leur réception, nous y pensons nous même.

20. Les cordigères sont dans l'usage de réciter chaque jour (au moins une foie), la station du Saint Sacrement, c'est-à dire, six Pater, Ave et Gloria; ils doivent s'appliquer à honorer Saint François dont ils portent la livrée, l'invoquer souvent et imiter ses vertus.....

Le collège de St-Boniface, dans la province du Manitoba.—M. T. A. Bernier, correspondant de la Minerve,
vient de fournir, au sujet de ce collège, les détails suivants, qui nous feront apprécier le zèle que met Sa
Grandeur Mgr l'Archovêque de St-Boniface, pour doter sa ville épiscopale d'un collège devenu nécessaire
dans cette nouvelle province qui a été pour ainsi dire
tormée et établie grâce au zèle de notre clergé cana
dien. Voici ce qu'écrivait à la Minerve M. Bernier, le
21 septembre dernier:

de prédilection comme le sont pour les évêques toutes nos maisons d'éducation. Il lui a coûté \$45,000, outre les angoisses dont son cœur de pasteur a souvent été rempli avant de toucher au succès. Mais tout est bien qui finit bien.

"J'ai lieu de croire que ces \$45,000 seront payées. Il y a trois mois il n'y avait aucune perspective d'un si heureux dénouement, qui s'explique, du reste. Voici, en effet, un poète a dit avec méchanceté qu' " avec le ciel, il y avait des occommodements." En enlevant à ce mot son intention malveillante, je crois qu'on peut l'appliquer à Mgr l'Archorèque de Snint Bonisse.

Assurément, la Providence a pour lui des complais sances manifestes.

" Voyez plutôt. Sa Grandeur pour doter son pays d'une oreation vivace et féconde, faisait depuis de longues années, un peu comme un antre poète, cou chant sur la dure et soupant quelquefois à crédit. De fait le sacrifice - principe de la vie chrétienne - n'a-til pas aussi toujours été l'inspirateur de la plus émouvante poésio? L'évêque avait une superbe confiance. que tout cela finirait bien ; son crédit était illimité, comme son zèle; mais enfin il u'y avnit dans sa bourse guère plus que pour soulsger les malheureux. Au milieu de ces perplezités, Monseigneur a voulu essayer de la recette de ce fougueux capitaine qui prétendait faire sortir des légions du sol rien qu'en le frappant du pied! Il a résolu de frapper ses domaines du talon. Et il, a lieu d'espérer qu'il en sortirs, non des légions, mais quelque chose qui vant mieux puisque d'est le neif de la guerre : de l'argent. Oni, avec la vente de quelques propriétés près de Winnipeg, qui commandent aujourd'hui des prix presque fabuleux, notre digne Archevêque croit pouvoir avant longtemps payer son collège."

Retraite du Révd M F.-X. Delage comme curé de l'Islet .- Lundi, le 26 septembre dernier, les paroissiens de l'Islet avaient organi e une grande demonstration à l'occasion de la retraite du Révd M. Delâge qui pendant quarante neuf ans a exerce le saint ministère avec tant de dévouement. Le matin de ce même jour il y avait messe solennelle avec chant et musique, puis présentation par le maire, M. Caron, dans laquelle on énumérait les nombreux sucrifices que ce vénérable curé s'était imposés pour en arriver à la construction d'un couvent et d'une école des Frères: deux bâtisses et deux institutions que les paroissiens doivent s'énorgaeillir à bon droit de posseder. Vivement impressionne, le Revd M. Delage remercia chalcureusement ses anciens parvissiens, et leur souhaita, en terminant, que l'entente et les rapports amicaux qui avaient toujours existé entre eux, se continuassent entre les paroissiens et celui qui devait le remplacer, le Révd M. Charles Bacon, qui est un prêtre dévoué, généreux et très distingué. MM: Casgrain, Lavoie, Marcotte, Caron, etc., étaient les organisateurs de cette fête de famille.

Nouveaux changements ecclésiastiques dans l'Archidiocèse de Quebec.—Le Révid M. Jos. Hudon, curé de St-Philippe de Néri, s'étant démis de sa cure par defaut de santé, sa retraite a donné lieu aux changements suivants:

M. L. Sanfaçon est transféré de la cure de St Ho noré de Shenley à celle de St Philippe de Néri.

M. Z. Quézel, du vicariat de St-Joseph de Besuce à la cure de St-Honoré de Sh-nley.

M. J. Boulet, du vicariat de St-Philippe de Néria

Dans la liste publiée précédemment, il y a les corrections suivantes à faire :

M. J.-F. Blanchet reste au vicariat de St Roch de Québec, et M. J. B. O. Dupuis est nommé vicaire à l'Islet.

Changements ecclésiastiques du diocèse de Sherbrooke.

Révd F.X Michon, à la cure de Ste Catherine de Hatley.

la cure de St-Joseph d'Ely.

Révd L.-L. Boivin retourne dans le diocèse de St

Hyacinthe. Révd V. Charest, à la cure de St-Philémon de Stoke.

Rérd Jos. Aubin retourne dans le diocèse de Montréal.

Révd J-A. Lefebyre, à la cure de St-Camille.

Revd C.E. Mi ette, à la cure de St Patrice de Magog:

Révd L. Desaulniers, vicaire à St Antoine de Len

Revd P A. Dutil, vicaire à la cathédrale.

Changements ecclesiastiques du diocèse de Chicoutlmi. Révd M. V. Huard est commé Préfet des études au

Révd M. Jos. Roy, Directour du Petit Séminaire. Revd M. L.-E. Lauriot laisse la care de la Petite Rivière St François pour celle de St-Hilarion.

Revd N. Parant laisse la cure de St Fulgence pour

celle de la Petite Rivière St-François.

Révd M. L. Savard laisse le vicariat de la Cathé drale pour la cure de St-Fu gence.

Révd H. Cimon est nommé vicaire à N.-D. d'Hè-

bertville. Révd Jos. Lemieux est nommé vicaire à la Cathédrale.

Hier avait lieu l'ouverture de la retraite des élèves du Collège de Ste Anne. Le Révd Père Vignon, de la Compagnie de Jésus, en est le directeur. Di manche prochain, Sa Grandeur Mgr l'Archeveque de Québec. fera les ordinations à la Chapelle du Collège; puis à 5 heures A. M. Sa Grandenr présidera à la cloture de la retraite.

Le lendemain Mgr l'Archeveque se rendra à St-Alexandre de Kamouraska pour y faire la bénédiction d'un couvent et d'une cloche.

Mardi, dans cette même paroi-se les membres du Cercle Agricole feront chanter une merse solennelle en l'honneur de St-Isidore, pour demander à Dien de rápandre ses bénédictions sur les travaux do ce-Cercle. Dans l'après midi, il y aura des conférences, traitant de questions agricoles, par M. A.-E. Barnard directeur d'agriculture, et M. le Dr N.-E. Dionne, rédacteur du Courrier du Canada.

Nous apprenons que de grands préparatifs se font pour donner à ces fêtes religieuses tout l'éclat possible. Il nous fait plaisir d'apprendre que le nombre des membres de ce cercle augmente rapidement.

La semaine dernière nous étions témoin d'un acte de piété très édifiant de la part d'une famille anuvage. Un sauvage, sa femme et un jeune garçon, arrivaient de l'Isle du Prince-Edouard, en pèlorinage à Ste Anne de la Pocatière. A leur arrivée ici, ils a'agenouillèrent tous les trois sur le perron de l'Eglise et récitèrent dans l'attitude du plus profond recueillement, une longue prière, puis après ils entrèrent à l'église laissant leurs chapeaux sur le perron. Le soir du même jour, ils vinrent s'agenouiller sur le perron ot récitérent le chapelet. Le lendemain matin ces trois pèlerins s'approchaient de la Sainte Table pour y recevoir la communion. Quelque temps après la messe, on les voyait prendre le chemin du presbytère pour successivement au taureau une seconde, une troisième

Revd T.Z. Mondard, du diocèse de St-Hyacinthe, à y saluer M. le curé de la paroiese qui a pu converser avec eux en langue sauvage.

* Si la monte + "La Fête de la Gerbe" d Chambly.—Le le roctobre a été pour Chambly et les pauvres dell'hôpital, une fête exceptionnelle. Tombée en dessuétude depuis trèslongtemps, une idée ingénieuse l'a rappelée au souvenir de toute une population, qui s'est fait un devoir d'y contribuer largement, mulgré les quelques heures d'avis qui lui en a été donnée seulement.

Nos pères célébraient en France, et plus tard, sur les bords du Saint-Laurent, une fête appelée "La: Fète de la Gerbe."

C'était un témoignage de leur foi et de leur reconnaissance envers Dieu, pour les bienfuits d'une abondante moisson et, en même temps, un acte de charité pour les malheureux.

Quatre gerbes ornées de fleurs et de rubans reposaient sur une estrade, convertes des fruits de la saison et des produits de toutes espèces. Tout autour, le cultivateur avait déposé des grains et des légumes en abondance. véritable exposition des produits de la ferme. La foule était nombreuse. La charité s'était faite ingénieuse et chacun offrait aux pauvres de l'Hôpital, fondée par Mile Clémence Sabattrie et M. le lieutenant colonel Fréchette, aidé par le zèle de fen M. A. Milault, et tant d'autres bonnes ames, les plus beaux produits de la terre et de l'industrie.

L'enceinte réservée aux orphelins à l'ombre des grands ormeaux avait été orné d'inscriptions et de

drapeaux.

L'ensemble de ce spectacle faisait naître dans le cœur de tous, des sentiments d'une même affection pour celles qui savent conso'er et rompre le pain de la

charité avec coux qui souffrent.

Le prédicateur de la retraite M. Beaubien, vivifiait davantage, par ses nobles paroles, ces sentiments de reconnaissance envers Dieu pour ces gerbes reçus. Les orphelins portèrent ces gerbes en triomphe et la foule chantant suivit à l'église, où les gerbes déposées dans le sanctuaire furent bénites par le Révo M. Lesage qui avait convié son peuple à une si touchanto fête, qui, nous l'espérons se renouvellera chaque an. née, au bénéfice des pauvres. - Courrier de Montreal

CAUSERIE AGRICOLE

SOINS A DONNER AUX ANIMAUX DOMESTIQUES DANS LE PLUS GRAND INTÉRÉT PÉCUNIAIRE ET MORAL DE L'HOMME.

(Suite.)

DC BEUF.

I .- Saillie .- 1. Les vaches pronant graisso ou jouissant d'un trop grand embonpoint ne seront point liyrées au laureau.

2. On ne fern non plus jamais saillir une vache trèsmaigre, sortant d'un état de misère extrême, où plongée dans le marasme.

3. La vache ne sera point conduite au taureau des les premiers signes de chaleur. On attendra que le besoin soit parvenu a son declin.

4. La vacho qui aura été saillie ne sera pas livrée

fois. Si la monte a été bien faite la première fois, cela précautions seront prises pour que jamais pareil acci-suffit. Mais en la faisant saillir de nouveau, on s'exposerait à la faire avorter.

5. On ne saignera la vache ni avant ni après la monte, car c'est là souvent une cause d'avortement. La saignée sera remplacée par le camphre, que l'ou administrera comme suit : On prendra 1½ à 2½ gros de camphre, selon la taille de la vache; on l'écrusera en l'humectant avec un peu d'eau-de-vie; on le mettra dissondre dans un peu d'eau chande, puis on l'etendra d'eau jusqu'à la contenance d'une pinte, et on fera avaler le tout à la vache 20 minutes avant la CASIA AMERICA CATABA monte.

52.6. A un taureau jonissant d'un trop grand embonpoint, on ne conduira aucune vache, mas plus qu'à un taurent trop maigre touttrop vieux on trop jeune, ni enfin it un taureau soumis a de trop frequentes saillfostgrandi महर्षेत्र क्रिकेटिया के कि लिए के मानिकार अपने हैं कि विकास

"II "Gestation -1. Pendant toute la période de la gestation, la vache sera l'objet d'une prédilection specialo, do soins particuliers, d'une su veillance attentive.

2. On donnera à la vache pleine une nourriture abondante et choisie, muis distribuée do manière à prévenir toute indigestion. C'est pourquoi l'on divi sera chaque repas en plusiours services, et chaque

service en netites portions.

3. Jamais de pommes de terro galées ne seront données aux vaches pleines. On évitera soignouse ment aussi do leur donner des fourrages détériores soit par la fermentation, la vase, la rouille, la moisissure, soit par la formation à leur surface de champignons vénéneux.

nons vénéneux. 4. Jamuis d'herbes convertes de rosée, de légumes

engeles ne seront donnes à la vache pleine.

5. On ne donnera qu'avec que extreme réserve aux vaches pleines, et mieux pas du tout, les résidus des supreries et distilleries et les drèches des brusseries, lorsqu'on peut facilement se les procurer.

6. La nourriture des vaches pleines se composera principalement d'avoine, tourteaux, foin, paille, etc.

- 7. Les boissons seront toujours données tièdes, en hiver surtout, alors que la vache est tonue chaudement à l'étuble.
- 8. La vache pleine à l'étable sera libre de tous ses mouvements. Jamais ello n'y sera plongée dans une atmosphere chaude et humide. Elle y jouira constamment d'un air pur, facilement renouvelable.

9. La litière, sinon le sol, sera disposée de manière à ce que la vache pleine ait, à l'étable, le train de devant sur la même ligne, et même un peu plus bas que suivre.

le train de derrière.

- 10. On évitera avec le plus grand soin les coups sur le ventre, et on mettra la vache dans des condi tions telles qu'elle ne soit jamais exposée à en recevoir.
- 11. On évitera de même avec le plus grand soin le ранаде par des portes trop étroites, les pressions de toute nature, les courses folles, sauts, glissades et, en general, tout mouvement violent.

12 On ne pratiquera jamais de saignée sur la vache

pleine, sauf le cas de nécessité absolue.

de la gestation seru sévèrement écartée, et toutes les tention et de soins tout particuliers.

III. Avortement. 1. Les symptômes de l'avortement diffèrent selon que la vache est très nourrie, ou maigre et épuisée, et selon que le veau est vivant ou

2. Si la vache est fortement nourrie, et que le veau soit vivant, l'avortement s'annoncera par des coliques au moins vingt quatre heures auparavant. La vulve (nature) se gonflera et laissera suinter un liquide clair et transparent; le pis augmentera légèrement de volume; puis les souffrances de la mère allant toujours croissant, on la verra se laisser tomber tout à coup plus où moins raidement, et se relever avec la même vivacité Elle tiendra la queue presque horizontale et la remuera sans cesse. Enfin, par un suprême effort, lo venn sern expulse.

3. Si le veau est mort, les souffrances de la mère dureront plus longtemps, doux, trois jours, mais seront beaucoup moins fortes. - La vulve laissera echapper une matière purulente, trouble et très odorante; le pis restern flusque, et, enfin, pour peu que le fœtus ne soit pas bien place, le velage sera impossible. Alors, presque toujours, l'arrière faix se présentera dehors

bien avant le fœtus.

4. Si lu vache est dans un état de maigreur et d'épuisement extrêmes, et que le venu soit vivant, on ne verra presque pas d'efforts expulsifs : seulement la vache ne mangera pas; la vulve sera légèrement beunte et le bassin disloque - Dans certains petits mouvements expulsifs, on verra du liquide, en petite quantité, sortir des organes génitaux.

5. Si le veau est mort, la mère ne fern aucun mouvement et refusera absolument toute nourriture; -les yeux seront enfoncés dans les orbites; -la vulve lais-

sera couler une matière des plus infectes.

6. Le traitement à employer varie aussi selon les symptômes. Ainsi:

lo. Si la vache est grosse et vigoureuse, on calmera ses douleurs par la dicte, les saignées; on favorisera la dilatation du museau de tanche par des applications d'une pommade, avec l'extrait de valériane, et, si le fœtus est mort, on ira le chercher aussitôt que possible; :

20. Si la vache est maigre, épuisée, on lui administrora des soins diamétralement opposés, c'est-à diro. on la fortifiera par une infusion de seigle ergote, ou de

la teinture utérine.

7. Dans tous les cas, lo véterinaire sera immédiatement appele. Lui seul peut efficacement soulager, délivrer la vache, et tracer surement la conduite à

8. Aucune vache pleine ne sera laissée dans le voi-

sinage d'une vache qui avorte.

9. La vache qui aura avorte ne sera de nouveau livree au taureau que quand le temps de la gestation interrompue sera complétement écoulé.

10. Si la vacho est connue pour avorter, on pourra. deux mois avant l'époque ordinaire de l'avortement,

pratiquer uno saignéo.

11. Un avortement est presque toujours suivi d'un autre, surtout si, lors du précédent avortement, le petit vivnit à sa nuissance. La vache qui aura avorté '13. L'approche du male pendant toute la période sera donc, pendant la gestation suivante, l'objet d'at12 Il en sern de même après un part laborieux, gar un tel part donne tout a craindre pour la gesta-Leavens : 400 in Shadall televition qui suit.

13 On evitera l'avortement en observant scrupu leusement les règles posées dens l'artic e de la gestation, et les prescriptions des nos. 8, 9 et 10 du présent article.

Part.—1. Parvenue au terme de la gestation, la vache sera surveillee, soignée, dorloise, plus que

jamais. 2. Id. 11. Jamebais (1911 - 1912 - 1912) 2. La vache pourra mentir, c'est'à-dire simuler le velage par des douleurs fausses, mais toutes semblables aux douleurs réelles de la parturition. Il s'a-gira donc de ne pas s'y méprendre, et cela est de la plus hute importance.

3. Voici commont, en général, le perta annonce :-La vache a des coliques, se décroche, fait des efforts expulsifs violents; elle se couche, tourne la tête contre le flanc, puis se re eze; elle a des mouvements desor donnes. Les mamelles sont distendues par le lait, et un écoulement glairenx s'effectue par le vagin

4 Si les douleurs sont funsses, le décrochement, de la vache sera incomplet, les mamelles accuseront peu de luit, l'écoulement glaireux sera nul ou très restreint, et, de plus, le col de l'utérus, dans la plupart des cas,

sera ferme.

5 Si les douleurs sont vraies, la vache sera décrochée complétement, l'écoulement glaireux sera abondant, le pis grossi, les mamelles gonflées par le lait et bien distandues, et enfin, le col utérin offrira le pus gh. h. ga ghelan a ghela collabor augo.

6, Les vaches jeunes, vigoureuses et sanguines seront l'objet d'une attention particulière; car ce sont elles qui surtout sont exposées aux douleurs fausses, et simulent le mieux alors tous les symptômes du vrai

7. A cet état anormal, on opposers le traitement suivant:-On fera une saignée à la vache; on placera et renouveliera souvent sur les reins des sachets faits avec de la poussière de foin fortement chauffée; on injectera dans de vagin, à diverses reprises et trois fois par jour; une décoction composée d'une poignée de mauve et d'une poignée de belladone dans deux pots d'eau; on mettra la vache au régime de la paille, boissons tièdes, avec farine d'orge et addition de deux roquilles de sulfate de soude (sel de Glauber); on bouchonnera fréquemment, et on attendra ainsi la délivrance. ja abiliagiad. a cun a regularra del

. S. Si une partie des enveloppes fætules s'est engagée dans le col utérin, et s'il y a tout ensemble, écou-lement glaireux, décrochage, distention des mamelles par le lait, douleurs expulsives violentes et persistante à l'occlusion ou là l'insuffisance du passage, le vétérinaire sera immédiatement appelé; car lui seul pourra delivrer la vache.

9. On ne fera rien pour forcer le passage et tirer le venu. Le venu doit être expulse naturellement et par la mère soule. Tout au plus se permettra ton de l'aider doncement à se dégager des entraves qui évidemment gêneraient ou empêcheraient sa sortie:

10. La veche aux approches du part, sera placée dans un lieu commode, tranquille, avec bonno nourriture, litière abondante, et toutes les moilleures condi- il à ses élèves, ce qui fait le plus de bien aux plantes, tions possibles. Rien ne gênera ses mouvements.

11. Les vaches fortes et vigourenses sont encore, au moment du part, sujettes à une fièvre particulière qu'on appelle fièure de lait. Voici comment l'on previendra les funestes effets de cette fièvre : Dès les premiers kymptômes du part, on réduira de moitié la ration d'eau cordinaire; après la naissance du vean, on donnera, pendant quelques jours, et deux fois par jour, une boisson composée de farine d'avoine et d'eau tiède, à laquelle boisson on ajoutera une livre de cas-

sonade 100 rendra l'eau, pure, et les rations ordinaires qu'au bout de cinq jours. On observera aussi, pendant ce temps, de traire la vache au moins de quatra en contra la contra de contra la contra de contra en contra la contra en cont quatre en quatre heures .- (A suivre.)

Exposition de la Société d'horticulture du comté de or, claidy2 (h. saumer **l'Islet.** All 1981 - ansgeronphilo <u>all</u> this els solons and (karaam

Murdi, le 27 septembre dernier, nous assistions a la deuxième exposition de fruits et de légumes sous le patronage de cette société. Quoique les fruits et les légumes exhibés n'étilient pas en quantité aussi con sidérable qu'à la promière exposition, les directeurs peurent se flatter d'avoir obtenu un succès complet. Comme nous nous promettons d'écrire un article spécial sur les avantages de ces expositions, nous ne

dirons que quelques mots aujourd'hui, à ce sujet., p Lies progrès de l'horticulture intéressent touf le monde, car l'horticulture n'est pas soulement un luxe. elle mérite d'etre classée parmi les arts les plus utiles. Sentinelle avancée de l'agriculture, celle lui fournit de nouveaux éléments de production. Et c'est pour cela que les directeurs de la Société d'horticulture du comté de l'Islet ont jugé convenable d'admettre qu concours non-seulement les horticulteurs du comté de l'Islet, mais tous coux de la province. Nous regrettons cependant que cet appel n'ait pas été compris, car il aurait pour effet de créer l'émulation parmi tous coux qui s'intéressent au progrès de l'hortiquiture. Et c'est par cette émulation que l'on reussirait à amener le progrès quant à la culture des fleurs, des

fruits et des legumes. C'est, à l'horticulture que nous devons l'existence de la betterave qui est l'objet d'une grande culture en France et en Allemagne, et que l'on veut implanter ici pour la fabrication du sacre. Il y a un siècle, la racine de cette plante n'était qu'une radicelle semblable aux racines des pieds d'alouette, dont la betterave est la congenère. L'horticulture en a fait la ra. cine substantielle que nous connaissons aujourd'hui.

Cette déconverte, a. été un immense bienfait pour l'industrie et surtout pour l'agricultures anna le

En comparant la carotte sauvage avec celles qui servent à la nourriture de l'homme et des bestiaux, on retrouve une transformation analogue; mais's'il fallait'enumérer' toutes les découvertes de l'horticul-ture, rappeler toutes les substances alimentaires qu'elle a créées, les fruits et les plantes d'agréments, de même que les légumes, la liste serait trop longue. Pour viser à ces résultats, il faut de l'étude et des

Un mot d'un ancien professeur : " Mes amis, disaitaprès la main de l'homme, c'est le soleil."

Il mettait la main de l'homme avant le soleil, et il avait raison. Une culture intelligente et bien raison née modifie les conditions de climat, de terrain.

L'établissement des sociétés d'horticulture a pour but de former de bons jurdiniers, et les expositions à porter l'émulation chez coux qui se sentimient les dispositions d'apporter le perfectionnement dans cot

Un bon jardinier, c'est bien rare : c'est à la fois un gavant, un artiste, un ouvrier.

Voici la liste des prix accordés à l'exposition de la Société d'hörticulture du comté de l'Islet :

POMMES. It was not seen to be seen and the second seed the second

Pour la plus belle collection de pommes canadiennes provenant de semis, pas moins de six de chaque espèce:—ler prix,
Lévy Charretier; 2e, Anselme Carou; 3e, Alfred Miville; 4e,
Frs Bérubé; 5e, David Chouinard.
Pour la plus belle collection de pommes de Sybérie (pommettes), pus moins de douze de chaque espèce.—ler prix, Dr
N. Dion; 2e, Engène Casgrain; 3e, Arthur Talbot.
Pour la plus belle quantité de belles et bonnes pommes
récoltée cette année sur un seul arbre, montre d'un demi mi-

not, avec certificat constatant la quantité.—ler prix, Alfred Miville (11 minote); 20 prix, Lévy Charretier (61 minote).

Pour la plus belle collection de belles et bonnes pommes

strangères, montre de six de chaque espèce.—ler prix, Auguste Dupuis; 2e, Dr N. Dion; 3e, Alfred Miville.

Pour la plus grande collection, faite par un ou plusieurs membres de la Société, de pomues récoltées en dehors du comté, de variétés cultivées avec profit, et recommandées par les sociétés d'horticulture de cette Province. Les nouis de chaque variété devant être écrits et attachés à la montre qui ne devra pas être moins de six de chaque espèce.-Prix, Augusto Dupuis.

POIRES, RAISINS ET PRUNES.

Pour la plus belle collection de poires, raisins et prunes, suivant les conditions de la section précédente.—Prix, Auguste Dapule.

PRUNES.

Pour les meilleures pranes bleues de variétés se reproduisant par repoussons.—ler prix, Olivier LaBastille; 2e, B. Pouliot; 3e, P.-G. Verreault; 4e, Dr N. Dion.

(Nons avons exposé dans cette section des prunes Victoria qui ne pouvaient le ceder à aucune par la grosseur, puisque donze de ces pranes ont pesé 18 onces. Nous n'avons pas, avec raison, obtenu de prix, par leur manvais goût. Pour ne pas en-lever le mérite à cette variété provenant de repoussons, nous dirons que des huit variétés de prunes que nous possédons dans notre verger, c'est à celle-là que nous donnous la préférence par la grande végétation et le goût exquis de cette variété. Le jour de l'exposition, il y avait 18 jours que ces prunes étaient onlevées de l'arbre, et elles avaient contracté le goût de la moulée de scie dans laquelle elles se trouvaient. Pour notre part, de tontes les variétés de prunes récoltées dans notre ver ger, nons donnons la préférence à la Victoria, fussent-elles de provenance par reponssons.

Pour les meilleures prunes blanches se reproduisant par re-ponssons.—Ler prix, Anselme Caron; 2e, Onésime Giasson; 3e, P. G. Verreault; 4e, François Bérubé: Pour les plus belles prunes provenant d'arbres importés.— ler prix, Firmin-H. Proulx; 2e, Onésime Giasson; 3e Eugène

Caegrain.

Pour la plus grande quantité de prunes récoltées cet été.— ler prix, Michel Caron (60 minots); 2e, A. Cyprien Pelletier (32 minots); 3e, P.-G. Verreault (21 minots).

RAIBIN.

Pour les plus belles six grappes de raisin récolté par le compétiteur.—ler prix, Dr N. Lavoie (pour l'apparence seulement, suivant la déclaration des Juges): 2e, A.-C. Pelletier; 3e, Révd M. E. Dufour ; 49, P.-T. Dupont (sur recommandation speciale des Juges)

FLEURS.

Pour la plus belle collection de fleurs et plantes, tenilles varices ou panachées, en pots, bottes ou paniers.—ler prix, Madame Auguste Dupuis; 2e, Dile B. Pouliot; 3e, Révd M. J.

Lagneux; 4e, Dr Saluste Roy.

Pour les plus belles fleurs coupées, en bouquet.—ler prix, Madame Auguste Dupuis; 2e, Révd M. J. Lagueux; 3e, Dile A. Dionne; 4e, Th. Francœur; 5e, Dile B. Pouliot.

Vin fabriqué avec les fruits récoltés par le compétiteur, sans alcool, montre une bouteille. Le mode de fabrication devra Stre fourni par écrit et atttaché sur chaque échantillon de chaque espèce.—ler prix, Madame B. Pouliot; 2e, Anselusa Caron; 3e, Arthur Talbot.

LEGUMES.

Pour le plus beau champ de légumes, montre de pas moins d'un minot, comportant trois ou quatre schantillons de chaque espèce.—ler prix, Dr N. Lavoie; 2e, Th. Francœur; 3e, Cléo-plus Fournier; 4e, Lévy Charretier.

ABEILLES.

Pour la meilleure ruche d'abeilles.-Prix, Louis Lapointe.

Pour les meilleurs échantillons de bottes et paniers pour transporter et yendre les fruits avantageusement, avec liste du prix en gros .- Prix, Auguste Dupnis.

Pour la plus grande quantité d'arbres fruitiers plantés cette année.—ler prix, Dr Salaste Roy; 2e, Dr N. Lavoie; 3e, Eu-

gène Casgrain. Pour la plus grande quantité d'arbres fruitiers possédés par se concurrents.—ler prix. P.-G. Vorreault; 2e, Alfred Miville; 3e, Lévy Charretier; 4e, Frédéric Bélauger.

Le Révd M. Joseph Desjardins curé de Ste Louise des Aulnaies, le Révé M. L. O. Tremblay directeur de l'école d'agriculture de Ste Anne, l'Honorable M. Eli-zée Dionne Conseiller Législatif, et M. J. C. Chapa's, collaborateur au Jou nal d'Agriculture, agissaient comme juges.

Cent entrées sont été faites: ce qui est beaucoup puisque les exposants étaient tous du comté de l'Islet, à l'exception d'un seul.

Avantages des fromageries et beurrories.

Personne aujourd'hui, assurément, ne dovrait plus contester les avantages des fromageries et beurreries. Partout où elles ont été organisées et hien dirigées, elles ont donné d'excellents résultats. Les prix obtenus pour la vente du fromage ont été très-satisfaisants; nous apprenons même que les directeurs de la fromagerie de St Paschal, dans le Comté de Kamouraska. ont vendu le fromage fabriqué dans le mois d'août à 13 centins la livre.

Les avantages d'une semblable industrie sont faciles à démontrer.

Le plus petit menage, qui a une petite quantité de lait, ne peut le conserver ni le traiter convenablement; il le consommera au jour le jour pour les bosoins de la maison; avec une fromagerie ou une beurreries, cette petite quantité de lait participe aux avantages de la manipulation en grand. Le petit propriétaire dépose là son lait tous les jours, comme à une caisse d'épargne. Aux jours du besoin, au bont d'un certain temps, à l'époque d'une échéance, d'un paiement à effectuer, c'est une somme assez grande, c'est du bel argent qu'il retrouve dans ce dépôt.

Le lait, se conserve si difficilement pendant les chaleurs de l'été et qui ne sert à peu près à rien, excepté dans les grandes formes où l'on peut fabriquer gater, puisqu'il est fabrique tous les jours.

On se plaint qu'en fournissant le lait aux fromage ries ou beurreries, on se prive du lait nécessaire au besoin de la famille. Elles ne sont pas rares les familles où l'on dépensait douze à quinze vaisseaux de lait par jour; chaque membre de la famille allait à volonté à la laiterie y prendre le lait nécessaire pour les besoins de la table. Qu'arrive t-il depuis que l'on porte le lait à la fromagerie? On met a part trois à quatre vaisseaux de luit matin et soir, et dans presque toutes les familles cette quantité suffit, sans que pour cela il y cit dépense plus forte de viandes ou autres provisions de boucke. Il y a donc économie dans la dépense du lait pour l'usage de la famille, et cette économie on la reçoit en argent par la vente du lait.

L'élablissement des beurreries et des fromageries procure une économie de temps, car il n'est plus bésoin, dès lors, dans chaque menage, d'une personne consacrant plusieurs heures par jour à la manipula-

tion du lait.

Un avantago plus considérable encore de cette exploitation; o'est la plus value qu'elle donne aux pro duits des vaches. Le beurre des beurreries est toujours de qualité supérieure, puisqu'il est fait avec de la crême fraîche et se vend plus cher que celui qui est fait dans le menage avec de la crême de plusieurs

L'expérience qui a été fuite dans co genre d'indus trie par l'établissement d'une beurrerie à St-Denis de Kamouraske, a donné de bons résultats, et les profits promettent d'être plus considérables l'été prochain, par les améliorations importantes que l'on devra faire quant à l'outillage qui cependant ne laisse rien à désirer à l'heure qu'il est. Cependant, sans le but de donner aux cultivateurs complète satisfaction, on s'empressera d'ajouter à l'établissement les perfecti onnements le plus nouveaux. De leur côté, les cultivateurs se promettent d'améliorer leurs prairies dès cet automne, et de faire choix de graines fourragères pour les semences du printemps prochain. De cette manière les cultivateurs seront certains de pouvoir fournir à la bearrerie, dans le cours de l'été 1882, un talt exceptionnellement riche, et ils n'auront qu'à y gagner par la qualité du beurre provenant de la beurrerie de St Denis pour lequel on obtiendra le prix le plus élevé. Il faut que chacur y mette sa part de bonne volonté, si l'on veut obtenir le succès d'une exploitation qui pout être pour les cultivateurs une source de richesse et de bien-être.

Culture de la betterave à sucre.

M. Frédério Gerbié, agronomo français ayant une grande expérience quant à la culture de la betterave n sucre, publie en ce moment une série d'articles à ce sujet, que nous aurons occasion de publier. Pour acjourd'hui nous empruntons à ce travail la partie où il est question des avantages que le Canada pourrait retirer, de cette oulture, et des chances et conditions de cette culture dans notre pays.

betterave à sucre.-Les récoltes que l'on seme sur les dessus de leurs moyens et ne diminuerent que bien terrains ayant produit des betteraves donnent un ren- faiblement leurs benefices. De cette fagon ils pourrent

le beurre tous les jours, ne court plus le risque de se dement plus élevé. En effet par les soins qu'elle exige, tels que le binage, le sarcinge, la culture de la betterave améliore les terres en les débarrassant des plantes. De plus l'industrie de la betterave à sucre produisant une bonne nourriture au bétail, bien meilleur marché que le foin lui même, permettant de nourrir le bétail pendant l'hiver et de faire du fumier économique, restituera à la terre ce qui lui a été enlevé: La propriété acquerra dono nécessairement une plus value considérable, comme cela s'est produit dans tous. les pays sucriers de l'Europe.

Mais il y a des avantages non moins grands que le Canada retirera de cette culture et de cette industrie. Depuis longtemps déjà, ceci, n'est que trop vrai, les Canadiens émigrent en fou e vers des pays plus géné reux, comme les Etats Unis par exemple, où ils vont s'étioler dans les manufactures, et d'où ils ne reviennent généralement qu'après avoir perdu cette robusto constitution, qui est un des caractères distinctifs de la race Canadienne-Française. Eh bien ! l'industrie sucrière fixera cette main d'œuvre utile dans le pays, our elle trouvera son emploi, pendant l'été, dans les champs de betteraves, et pendant l'hiver, dans l'usine. En outre une foule d'industries secondaires viendront se grouper autour d'olle. Les premières usines doivent necessairement importer leurs machines, parce qu'il n'existe pas au Canada de maisons spéciales pour les construire, mais de semblables établissements ne tarderont pas à surgir, et alors tous les bénéfices resteront dans le pays; on verra se développer la chandronnerie, l'exploitation des mines de charbon, la fabrication des toiles à filtrer, des emballages, l'utilisation des mines de phosphates comme engrais. Il existe également de riches gisements de tourbe dans le ays, et il n'est pas impossible que l'établissement de l'industrie betteravière donne naissance à une industric toute nouvelle, l'exploitation des tourbières pour en extraire un combustible économique. Comme on voit, le champ du développement des richesses cana. diennes est bien vaste.

Chances et conditons de succès.—Je crois avoir suffisamment exposé les chances de succès que le Canada offre à la culture de la betterave et à l'industrie sucrière, et les avantages multiples et considérables que les canadiens en retireront. Mais "rien pour rien" dit le proverbe, et il y a des conditions dont il sera absolument nécessuire que les cultivateurs tiennent compte, s'ils veulent bénéficier de tous ces avantages.

L'harmonie la plus complète dovra régner entre le producteur de la matière première et le fabricant. Bien des cultivateurs devront rompre avec leurs habitudes routinières et prendre des soins qu'ils ne prenaient pas pour les autres récoltes. Beaucoup d'entre eux, en effet, se fiant à la grande fertilité du sol canadien, ont jusqu'à ce jour some leurs récoltes et no s'en sont occupés que le jour où elles sont parvenues à leur maturité. Aussi qu'est-il, arrivé ? C'est que, bien des terrains se sont épuisée dà où ils prospéraient jadis. Eh bien l'comme je l'ai dit plus haut, il faudra prendre les plus grands soins; et je ne doute certainement pas que les cultivateurs, une fois, pénétrés de tous ces avantages, ne prennent tous les soins que ré-Avantages que le Canada retirera de la culture de la clame cetto culture et qui, je le répète, ne sont pas an A property of the second of the second of the second

livrer au fabricant des betteraves riches en suore, et permettre à celui ci de faire prospérer l'industrie su-crière et ses satellites. La traine de voio en l'industrie

-D'un autre côté, si les cultivateurs ont des devoirs à remplir à l'égard de l'industrio, celle-ci a également les siens qui sont de favoriser la culture dans toute la mesure da possible, soit en l'aidant de ses conseils et d'instruments perfectionnés, soit en payant la betterave un prix raisonnable qui ne compromettra cependant pas son succès. Mais ces devoirs remplis de part et d'autre, sidl'industrie veut ne pas arriver à une ruine certaine et récliement prospère, il faut qu'elle roit entre les mains d'hommes spéciaux, de fabricants de sucro, d'hommes capables en un moti et réconnus tels; car nous pourrions citer sur co continent même plus d'une sucrerie qui, pour n'en être passarrivée à une liquidation complète, n'en vegète pas moins faute do capitaux sufficants, d'uno direction intelligente. "A chacun son melier" of on ne doit pas douter du ancegain and a final state seather the relience of the

Abelires and Ohoses et autres. The latter of the control of the co

Une trop grande production est-elle préjudiciable aux pruniers? M. le Réducteur, Jo suis à me demander si l'abondance des prunes que nous avons ene cette année n'est pas préjudiciable aux; pruniers ? Plusieurs cultivateurs de la Côte Beaupré eraignent pour leurs arbres et pensent qu'un grand nombre périront par épuisement. Je crois qu'en rendant à la terre ce qu'elle a perdu en suo nourricler, on empédierait les prunièrs de mourir; mais quel est l'engrais qui leur convient en cette circonstance ?-Veuillez donc judiquer h vos lectours ce que vous pensez à ce sujet, et vous obligerez beaugoup un de vos abonnes. F.E.J.

Note de la rédaction .- Il aurait été plus avantageux d'enlever au printemps une partie des fleurs; mais il co conte, il faut l'avouer, d'avoir à faire le sacrifice d'une récolte de fruits qui promet d'être abondante, et bien pen out recours à se moyeu pour assurer aux arbres fruitiers une longue existence. Le sent moyen qu'il y aurait à preudre dans le cas d'une trop grande production des arbres fruitiers, serait d'avoir recours à la loi de restitution sous forme d'engrais, au lieu de les abandonner à eux-mêmes comme c'est généralement le cas: il faut leur venir en aide par des engrais; le tumier animal de tonte capèce, mais surtout les engrais actifs, le purin, les fientes de voldilles, la chaux, les cendres, leur conviennent très-bien. Quolque soit celui qu'on leur applique, on le répand sur la couche de terre, qui couvre les racines, et la vigueur reparaît souvent, avec les fruits, l'année même qui suit celle de la fu-mure. L'automne est le plus favorable pour famer les arbres; on enlève une première couche de terre, en laissant cependant les racines convertes, ou y place le fumier; et en raissant cependant jusqu'au printemps pour remettre la terre. Nous nous sommos blen trouvé de co procédé. Il faut avoir soin d'eulever les repoussons dans le veisinage des arbres ainsi que les branches seches qui tiennent à l'arbre.

La ferme de l'Asile de Beauport. L'untre jour nous avons vialte sur la ferme de l'astle de Beauport, un champ de legumes que nons avons beaucoup admiré. Les citrouilles entre autres sont magnifiques et attirent l'attention des otrangers. Nous avons yu de nos propres yeux trois énormes citroulles qui ont été prises sur la même tige et dont la plus grosse pèce-110 livres et les deux autres 88 chacune. Une quatrième, appartenant à une tige différente, pèse 100 livres, et il y en a un grand nombre d'autres, qui sont presque aussi grosses. Il faut remar-quer que c'est le poids français deut, il, s'agit ici., Co n'est pus mal tout de nième.

Nous avons aussi appris uno chose qui mérite d'être conque de tous coux qui se livrent à la noble profession d'agriculteur. Lors, de la fennison, en avait fauché le foin dans le maguifique champ qui se trouve devant l'asile, vis-à-vis de la bâtisse des hommes. Lorsque l'herbe fut suffishment repoussée, le fermier M. JPRoy, mit son trouponu de vaches dans co gras paturage. —Prix, 10 ots.

Au bout de quelques jours, des trente six vaches de l'asile avaient terminé la seconde récolte tout aussi blen que la mois- aux prix marqués, in su bitant de la seconde récolte tout aussi blen que la mois- aux prix marqués, in su bitant de la seconde récolte tout aussi blen que la mois- aux prix marqués, in su bitant de la seconde récolte de la seconde recolte d

sonneuse. Il fallut alors les mettro dans un autre endroit et laisser le champ en repos pendant quelques semaines. La se-maine dernière M. Roy remarquant que le foin était très abondant dans le champ que nous ve gons de nommer, donna l'ordre de le faucher de nouveau. Et si vous voyez les andains qui re-convront aujourd'hui le sol, "vous" en seriez presqué étouné. Nous pouvous donc dire que la Providence nous à donné cette année une récolte exceptionnelle on plutôt des récoltes excep-tionnelles; our dans plusieurs endroits, les cultivateurs ont fait deux récoltes. Vous venez de vérifier avec nous le fait d'une troisième coupe; deux par la main de l'homme et une par le bétail. C'est bien beau.—Le Canadien:

actions in a security of a security and a security of security and security of security of security of security and security of secur

Prenez deux pots d'eau pour un pot de jus. Une livre et trois quarterens de sucre pour chaque pot. Laissez un vide dans la cruche cu vous le mettez. Si la cruche est de cinq gallons, n'en mottes qua quatre.: Au bout do quatre mois, tires au clair. II est nécessaire que la crucha soit bien houchée.

and product the state of the st

Coupez la rhubarbe par morceaux, ayant soin de mettre le suore desus. Après trois jourson extrait le jus. Il faut amployer deux pots desur pour un pot de jus. Une livre et trois quar den pois de sucre pour chaque pot de jus. Laissez un vide dans la cruche; si elle est de cinq gallons mettez quatre gallons de jus. Au bout de quatre mois, tirez au clair. La cruche doit être bien bouchés, pour que la fermentation se fasse bien? fig. 11. () in the superior of the state of

Pour chaque pot de jus de cerises, il faut trois pots d'enu et trois livres de sucre. On doit laisser pendant un mois avant de merito la liquour en bouteilles."

N.-B.—Les trois recettes que nous publions anjourd'hui nous out été fransmisés par M. Aug. Dupuis, secrétaire-correspondant de la Société d'horticulture de l'Islet; elles ont servi A la fabrication des vins présentés à l'exposition de cette société, la semaine dernière.

BOUTIQUE DE TANNEUR À VENDRE

, Une bontique de tameur, avec outils à tenner et corroyer, munie d'un bon aqueduc, située à Ste-Anne de la Pocatière, à vendre à des conditions avantageuses:

Sudresser acto in the second of the second of

Apartment in the control of thores in EUGENE GARON, Washington de nes 1981 est de entre de la Ste-Anne de la Pocatiore.

ENGVENTE imperior rand de St Im Is pour leaded an obserblik to affect

LIBRAIRIE AGRICOLE on the Some of Time care actions to succeed the

"GAZETTE DES CAMPAGNES."

Coprogène ou "Procédé de Bommer pour fabriquer toutes sortes d'engrais, traduit de l'anglais par M. Arthur Thiboutot et publié par Chs-T. Côté & Cie., manufacturiers d'instruments aratoires, Québec.—Prix, 50 cts.

Petit traité sur la culture du tabae, par Ls N. Gauvreau, écr., N. P., Membre du Conseil d'Agriculture de la Province de Québec.—Cette deuxième édition du "Potit traité d'agriculture," par Ls'N. Gauvreau, a été considérablement augmentée

cotto cultive dans notro phys. -Prix, 10 ots.

enverture de la finacione de l'engliste de l'engliste de la marche de la marche de la la marche de la marche de